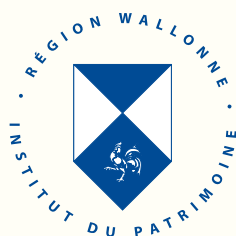


Jodoigne



Photo : G.Focant © SPW

Chapelle **N**otre-Dame  
du Marché





## ARCHITECTURE

La chapelle présente une nef unique de deux travées terminée par un chœur polygonal et précédée d'une tour de quatre niveaux couverte d'une flèche hélicoïdale. Tout l'édifice est construit en pierre blanche de Gobertange, un calcaire gréseux, et est couvert d'ardoises.

Un portail gothique inscrit dans une grande structure ogivale avec une fenêtre à réseaux et meneaux et précédé de trois marches donne accès au premier niveau de la tour. Ce niveau est couvert par une voûte d'ogives sur des culots de style gothique tardif. Un grand arc ogival sépare la tour de la nef.

Le sol intérieur est couvert d'un pavement en damier de pierre de Gobertange et de calcaire de Meuse. La nef est éclairée par quatre fenêtres ogivales dont les réseaux et les meneaux ont disparu. Elle est couverte par un plafond en bois décoré de stucs de 1774.

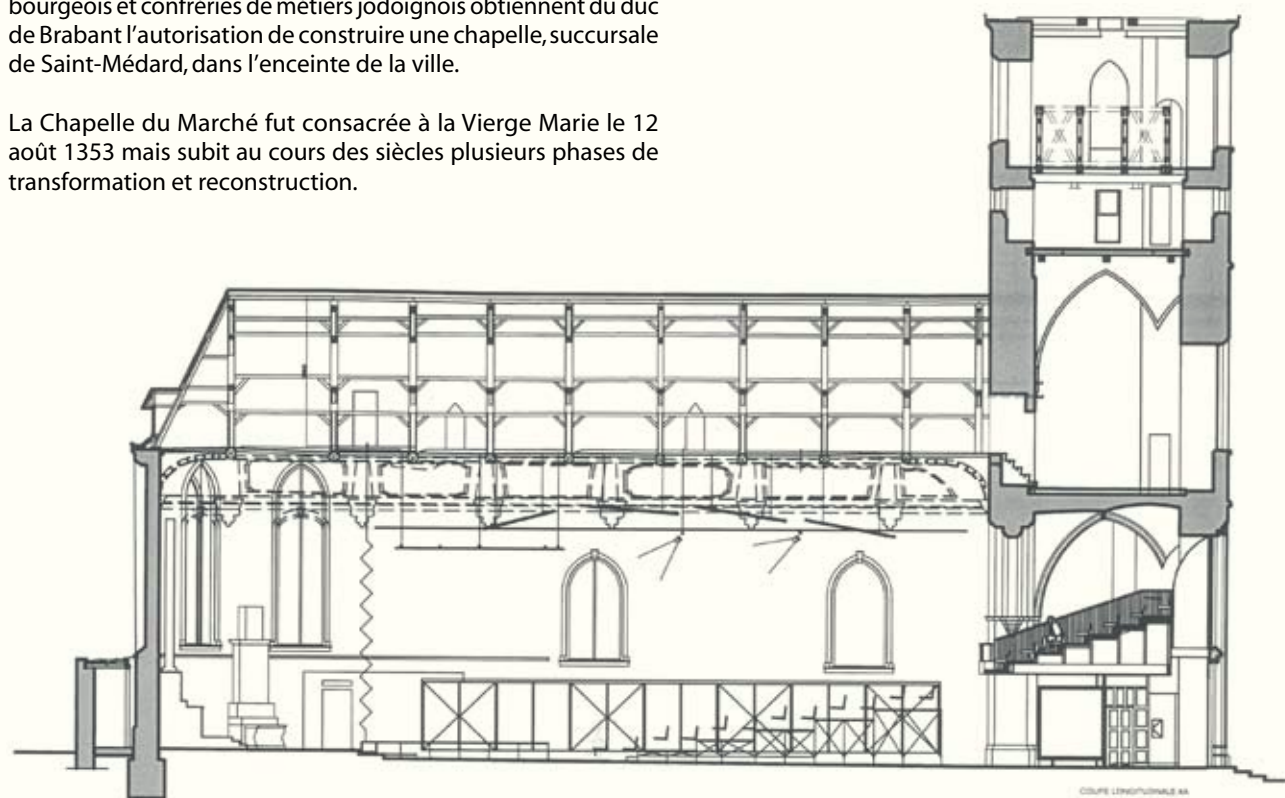
Le chœur à pans coupés est percé de cinq fenêtres. La fenêtre centrale a été obturée probablement au début du XVIII<sup>e</sup> siècle quand l'autel majeur a été érigé. A l'extérieur, ces fenêtres se présentent sous leur forme gothique lancéolée très haute tandis qu'à l'intérieur, elles ont été abaissées et retravaillées en plein cintre lors de la mise en place du plafond actuel. L'arc ogival est toujours présent au-dessus du plafond.

## HISTOIRE

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, une petite agglomération s'est développée autour de l'église Saint-Médard, au pied du château du comte de Duras. En 1183, Henri Ier, duc de Brabant, annexe la seigneurie de Jodoigne et fonde alors une ville neuve au nord de l'agglomération existante, entre la Gette qui forme à cet endroit un large coude au pied d'un escarpement rocheux et les étangs alimentés par le Saint-Jean. La ville fortifiée en 1211 devient avec Aarschot et Tirlemont une forteresse de la deuxième ligne de défense de Louvain.

La ville neuve de plan classique se compose d'une place de forme triangulaire destinée à accueillir les marchés, de rues qui se coupent à angle droit et d'une enceinte mais ne dispose pas à l'origine d'une église intra-muros. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, bourgeois et confréries de métiers jodoignois obtiennent du duc de Brabant l'autorisation de construire une chapelle, succursale de Saint-Médard, dans l'enceinte de la ville.

La Chapelle du Marché fut consacrée à la Vierge Marie le 12 août 1353 mais subit au cours des siècles plusieurs phases de transformation et reconstruction.



Entre la tour et la nef, deux colonnes engagées semi-cylindriques sont conservées. A l'extérieur, dans la rue de la Chapelle, trois colonnes engagées sont visibles dans le mur de la nef. Des sondages à l'intérieur de la chapelle le long des murs nord et sud ont permis de localiser ces mêmes colonnes ravalées dans le plan du parement intérieur de la chapelle. Elles appartiennent à un projet initial d'église à trois nefs. Après l'abandon de ce projet, les colonnes ont été encastrées dans les murs postérieurs. Les sondages ont également mis au jour dans le mur nord une arcade qui devait servir d'accès à la chapelle avant la réalisation du portail.

Le mobilier est composé de trois autels du XVIII<sup>e</sup> ainsi que d'une chaire de vérité, des confessionnaux et des lambris qui forment un ensemble homogène de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. L'autel majeur est consacré à Notre-Dame du Rosaire. Le tableau central représente la Vierge remettant un chapelet à saint Dominique qui fonda l'ordre de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire. Le pourtour reprend en 15 médaillons les mystères que l'on médite en récitant le rosaire. L'autel latéral droit actuellement dédié à sainte Rita était à l'origine dédié à saint Roch, protecteur contre la peste. L'autel latéral gauche est dédié à la Vierge. Devant le chœur, un remarquable cénotaphe en pierre bleue représente le comte Winand de Glymes (†1668) et Michelle de Yederghem (†1671), son épouse.



© IPW

Photo : G. Focant © SPW



## CHRONOLOGIE

Les études préalables à la restauration (dendrochronologie et taille des pierres) mises en relation avec les archives ont permis de préciser les différentes phases de construction de la chapelle.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la construction d'une église à trois nefs précédée d'une tour est entamée mais seules les colonnes de la nef et la partie inférieure de l'arcade de la tour seront construites. Le projet est alors modifié pour en faire une chapelle mononef. Le bâtiment consacré en 1353 présentait sans doute une seule nef éclairée par quatre fenêtres et accessible par une porte latérale.

La tour et le chœur ont été érigés plus tard. Il semble que la tour ait été construite en plusieurs phases après 1430-50 tandis que le chœur ne sera achevé que dans le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, suite à un incendie, la nef a été rehaussée. La flèche hélicoïdale date également de cette époque.

Dans les années 1770, la chapelle est remise au goût du jour en abaissant le niveau de la nef par la mise en place du plafond en bois peint et décoré de stucs et en retravaillant les fenêtres du chœur en plein cintre. Un jubé est aussi aménagé alors dans la tour.

© IPW

## LE PROJET DE RESTAURATION

Vu l'état de délabrement avancé de la chapelle et l'impossibilité d'arriver à un accord pour sa restauration, le monument classé a été inscrit par le Gouvernement wallon en 1999 sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon. Son rôle était d'apporter son aide à la Fabrique d'église, propriétaire, dans son projet de restauration et réaffectation ainsi que dans sa recherche des financements. Cela s'est concrétisé par de nombreuses réunions de travail animées par l'IPW puis par la signature d'une convention entre la Fabrique d'église, la Ville, la Province et l'Institut qui prévoit l'utilisation culturelle des lieux tout en y maintenant un espace réservé au recueillement. Sur cette base, les travaux de restauration de ce monument classé peuvent être subsidiés par la Région wallonne, Département du Patrimoine, à concurrence de 80% pour la zone culturelle et 60% pour la zone réservée au culte.



© Atelier 20

Outre les interventions lourdes nécessaires pour la sauvegarde du bâtiment, le principal défi pour le bureau d'architecture Atelier 20 de Bruxelles était d'allier les fonctions culturelle et cultuelle. Afin de dégager un maximum d'espace intérieur, les autels latéraux vont être reculés dans le chœur, de part et d'autre de l'autel majeur. Une partie du banc de communion va être remise en place entre ces deux autels comme séparation de l'espace cultuel. Le reste du mobilier, chaire à prêcher, confessionnaux et banc de communion, va être replacé dans la chapelle de l'Arbre. Un accès direct au chœur est prévu depuis la rue de la Chapelle par la porte de l'ancienne sacristie qui servira également de sortie de secours.

L'équipement de l'espace culturel consistera en gradins télescopiques pour recevoir une centaine de personnes ainsi que d'une scène démontable. Des panneaux-lambris en partie mobiles placés le long des murs de la nef serviront de cimaises pour les expositions et masqueront aussi le système de chauffage (ventilo-convecteurs) et les câblages. Un nouvel escalier permettra d'accéder au jubé qui sera retravaillé pour accueillir 38 places et la régie technique.

Il était aussi nécessaire de créer l'infrastructure d'accueil pour les spectacles. A cet effet, une annexe sera construite à la place de l'ancienne sacristie. Elle accueillera la chaufferie en sous-sol et les loges à l'étage. Une nouvelle baie assurera la liaison entre cette annexe et la chapelle. C'est également dans cet espace que prendront place les gisants du comte de Glymes et de son épouse.

Maître de l'ouvrage :  
Auteur de projet :

Fabrique d'église Saint-Médard  
Atelier 20 sprl, Avenue du Kouter, 2  
à 1160 Bruxelles

### Les grandes étapes

24 décembre 1958  
10 juin 1999  
11 septembre 2001  
4 juillet 2006  
24 mai 2005

classement  
inscription sur la liste IPW  
création du comité de gestion  
adaptation du comité de gestion  
délivrance du certificat  
de patrimoine  
délivrance du permis d'urbanisme  
arrêté de subvention  
arrêté d'autorisation des travaux  
début des travaux

30 novembre 2006  
6 décembre 2007  
22 mai 2008  
15 septembre 2008

### Les travaux

Adjudicataire :

Association momentanée  
Monument Hainaut/  
Monument Vandekerkhove/Galère

Montant de l'adjudication : 1.871.000 € TVAC  
Délai d'exécution : 320 jours ouvrables

### Subvention de la Région wallonne

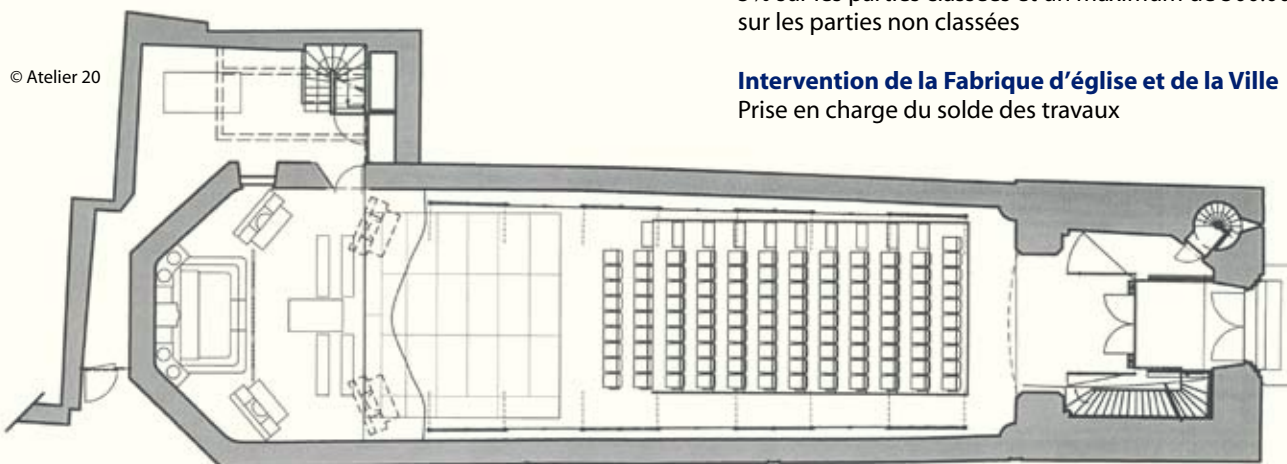
Département du Patrimoine (y compris frais généraux  
et 10 % d'imprévus) : 1.030.000 € TVAC

### Intervention de la Province

5% sur les parties classées et un maximum de 500.000 €  
sur les parties non classées

### Intervention de la Fabrique d'église et de la Ville

Prise en charge du solde des travaux



© Atelier 20

INSTITUT DU PATRIMOINE WALLON  
Rue du Lombard, 79 • 5000 Namur  
Tél 081/654 154 • Fax 081/654 144  
communication@institutdupatrimoine.be  
www.institutdupatrimoine.be  
Rédaction : A. Mahin